

Manif interdite ? Soit ! Mais qu'ils fassent fermer toutes les mosquées... par Beate

écrit par Beate | 13 juin 2013



La manifestation du 22 juin interdite en raison de son caractère provocateur à l'égard d'une partie de la population...

Soit, mais que tous les préfets de police de France fassent fermer toutes les mosquées sur le territoire en raison du caractère provocateur et totalitaire du Coran qui appelle aux meurtres de tous les non-musulmans.

Attention : Les musulmans déclarent que l'Islam condamne le meurtre... mais les mots en Islam n'ont pas la même signification qu'en Occident. Selon le code de l'Islam le meurtre signifie tuer un musulman. Tuer un infidèle n'est pas un meurtre, bien au contraire c'est une obligation religieuse. Le Coran est un appel à la haine et à la violence contre les non-

musulmans. <http://unmondesansislam.wordpress.com/2012/08/29/la-liberte-guidera-le-peuple/>

Que tous les hijabs soient interdits en raison du caractère provocateur d'un symbole totalitaire qui définit les femmes comme des sous-êtres humains qu'il faut effacer de l'espace

public.

Que tous les Kamis soient interdits en raison du caractère provocateur d'une tenue vestimentaire qui rend hommage à un criminel de guerre coupable des pires atrocités.

Que l'abattage halal soit interdit en raison du caractère provocateur d'une pratique qui va à l'encontre de la compassion envers les animaux que nous sommes en devoir de respecter puisqu'ils nous aident à vivre.

Que le CCIF soit interdit en raison des maintes provocations de leur stratégie qui vole notre patrimoine et notre mémoire pour falsifier l'Histoire et imposer l'Islam en France. <http://www.islamophobie.net/articles/2012/10/31/ccif-n-sln-campagne-communication-islamophobie-nous-sommes-la-nation>

Il est donc légitime d'exiger l'interdiction du Coran et de l'Islam en France et en Europe.

Interdire la manifestation du 22 juin ne changera pas cette évidence et ne faiblira pas la détermination des citoyens à DÉFENDRE LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ, LA FRATERNITÉ ET LA LAÏCITÉ.

Beate